

## **La Commission Européenne met à disposition le Due Diligence Helpdesk sur les sanctions UE pour toute PME européenne voulant commercer avec l'Iran**

L'Union Européenne a levé la plupart de ses sanctions économiques et financières à l'encontre de l'Iran depuis la mise en œuvre de l'Accord de Vienne sur le nucléaire iranien (JCPOA) en 2016. Par conséquent, la plupart des secteurs d'activités avec l'Iran sont maintenant autorisés, avec quelques exceptions identifiées par les mesures restrictives de l'Union Européenne. Ces mesures restrictives restant en place portent sur la non-prolifération (exportation d'armes, de technologie relative aux missiles, de graphite, de certaines matières premières, de certains logiciels et de tout type de transfert ou activité nucléaire) ainsi que sur de sérieuses violations des droits de l'Homme (restrictions s'appliquant aux relations avec des personnes ou organisations inscrites sur la liste des sanctions UE ainsi que l'interdiction d'exporter tout équipement pouvant être utilisé à but répressif ou pouvant intercepter des communications).



L'UE souhaite que ses mesures restrictives soient intelligentes et ciblées pour minimiser les conséquences involontaires sur les activités économiques légitimes. Dans ce but, la Commission Européenne a mise en place une structure pour encourager le commerce légitime avec l'Iran en aidant les entreprises européennes à poursuivre des activités commerciales conformes aux mesures restrictives de l'UE.

[Le Due Diligence Helpdesk sur les sanctions UE pour les PME européennes commerçant avec l'Iran](http://www.sanctions-helpdesk.eu) est un outil de soutien financé par la Commission Européenne pour encourager les PME à poursuivre des activités économiques avec l'Iran dans le respect de la législation européenne et dans le cadre du JCPOA, en effectuant gratuitement des contrôles de due diligence sur des projets commerciaux spécifiques en rapport avec l'Iran.

Les rapports de due diligence fournis par le Helpdesk permettent non seulement aux PME européennes de réduire considérablement leurs coûts de transaction en éliminant les risques en matière de conformité, mais donne aussi des raisons suffisantes aux institutions financières pour faciliter ces transactions.

Le Helpdesk offre gratuitement les services suivants :

### **1. Conseil personnalisé**

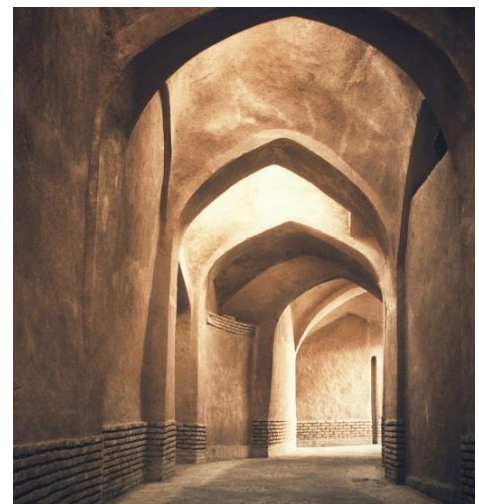
Les petites et moyennes entreprises\* européennes peuvent présenter une demande via le [formulaire électronique](#) sur le site web du Helpdesk afin d'accéder aux conseils d'avocats et d'experts dans le domaine des sanctions économiques et financières. En toute confidentialité, le Helpdesk informe les PME de la conformité de leur activité commerciale envisagée et propose des solutions sur mesure.

Si le Helpdesk conclut que l'activité commerciale envisagée par la PME européenne n'est pas soumise aux mesures restrictives de l'UE, le rapport de risque détaillé pourvu à cette entreprise reflètera cette conformité et aidera non seulement la PME concernée à poursuivre son projet en toute franchise mais aussi toute institution financière facilitant la transaction.

\* Il est aussi possible d'accéder à ce service en tant que grande entreprise. Cependant, la Commission Européenne devra approuver ce processus dans ce cas précis.

### **2. Information régulière**

Les PME européennes peuvent consulter des matériels d'information au sujet des mesures restrictives de l'UE et leurs exigences spécifiques sur notre [site officiel](#). Le Helpdesk publie également un bulletin d'information sur les développements récents dans les secteurs d'activités en Iran présentant un fort potentiel pour les entreprises européennes.



### 3. Séminaires en ligne

Le Helpdesk organise régulièrement des séminaires pour les PME européennes opérant en Iran. Présentés par des experts renommés, ces séminaires portent sur les sanctions européennes et d'autres exigences en matière de due diligence pour mener des activités commerciales avec l'Iran.

#### Partenaires :

Le Helpdesk coopère étroitement avec *l'instrument de soutien aux échanges commerciaux* (INSTEX), un fonds commun de créances conçu pour faciliter les paiements pour le commerce légitime entre l'Europe et l'Iran, ce qui favorise davantage l'ouverture économique et renforce la résilience du système économique et financier européen, y compris face aux sanctions extraterritoriales imposées par des pays tiers.

De plus, le Helpdesk a des partenariats avec des missions diplomatiques, des chambres de commerce et des agences de promotion de l'exportation qui peuvent soutenir les PME européennes dans les domaines en dehors de nos services de base.

**Pour plus d'information, visitez notre site web :** [www.sanctions-helpdesk.eu](http://www.sanctions-helpdesk.eu)

**Vous pouvez nous joindre par e-mail sur** [info@sanctions-helpdesk.eu](mailto:info@sanctions-helpdesk.eu)